



Bilan Quinquennal

Dérogation de transport, capture et relâcher de spécimens de la faune sauvage

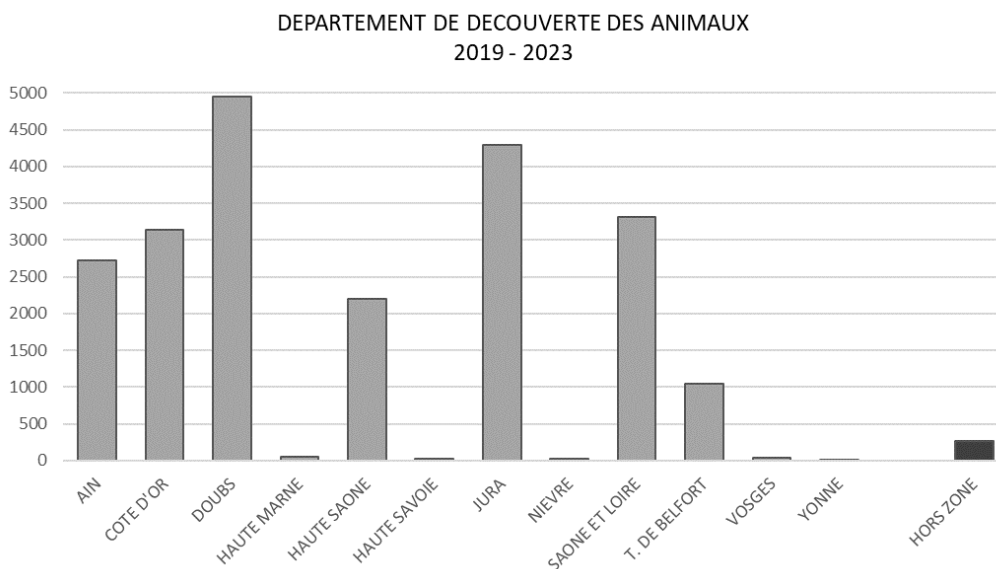
- CENTRE ATHENAS -

I- Bilan des animaux transportés

Entre le 1^{er} janvier 2019 et le 30 septembre 2023, ce sont 22 091 animaux sauvages qui ont été transportés jusqu'au Centre Athénas afin de recevoir les soins nécessaires à leur retour à la nature. Les acheminements ont été réalisés par les capacitaires du Centre Athénas ou l'un de ses 250 mandataires.

Pour mémoire, sur la précédente dérogation de capture 2014-2019, c'était 11 528 animaux sauvages qui avaient été transportés.

La provenance des animaux sauvages est répartie selon le graphique ci-dessous :

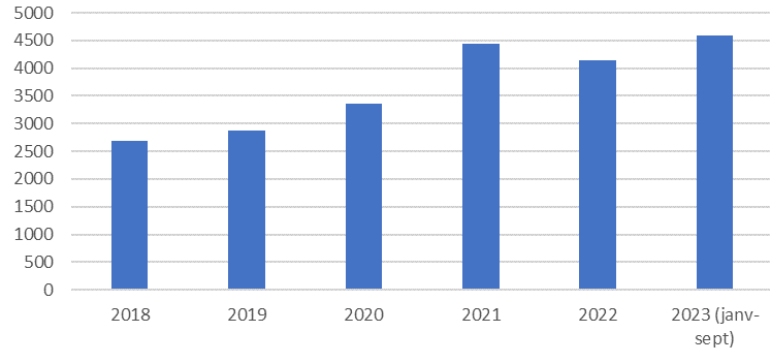


Il est à noter que pour les animaux provenant de l'extérieur de la zone d'intervention du Centre Athénas (zone non couverte par la dérogation de transport, capture et relâcher), 50 % d'entre eux ont été transportés par les capacitaires dans le cadre de procédures judiciaires. Pour les 50 % restants, soit il s'agit d'animaux ramassés par les découvreurs durant leurs vacances, soit ils ont été transportés par les découvreurs jusqu'au bénévoles du Centre le plus proche se situant dans la zone couverte par la dérogation de transport.



Animaux transportés jusqu'au Centre Athénas
2019-2023

ANNEE	EFFECTIF
2018	2693
2019	2866
2020	3358
2021	4438
2022	4151
2023 (janv-sept)	4585
TOTAL	22091



II- Devenir des animaux transportés

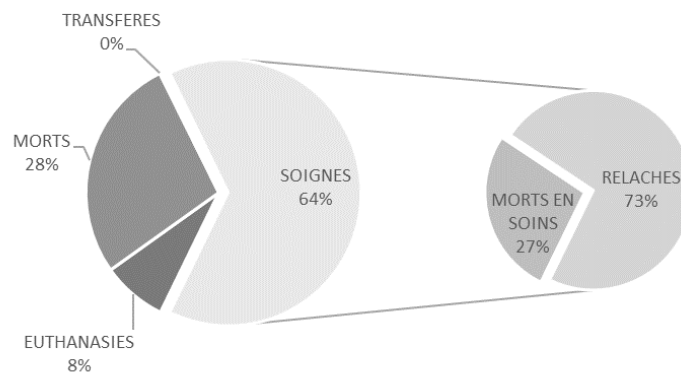
Le Centre Athénas est ouvert 7 jours sur 7 et accueille les animaux en semaine comme en week-end ou jour férié car il s'agit là d'une mission d'intérêt général.

Parmi les 22 091 animaux sauvages transportés jusqu'au Centre Athénas 28% sont arrivés morts ou sont morts des suites de leurs blessures dans les 24 heures qui ont suivies leur accueil. 8% présentaient des blessures si graves qu'ils n'ont pas pu être soignés (membre manquants, aveugle...) 64% ont pu recevoir des soins.

La dérogation de transport capture et relâcher a permis au Centre Athénas de fonctionner et de sauver 10 384 animaux (contre 5 533 sur la dérogation précédente) contribuant activement à réduire l'érosion de la biodiversité.

27% des animaux sauvages pris en charge par les soigneurs du Centre Athénas n'ont pas survécu à leurs blessures malgré le soins mis en place. Les deux principales causes d'accueils d'animaux sauvages sont le ramassage de jeunes animaux (9 954 individus) et les collisions (4 199 individus).

Devenir des animaux transportés au Centre
2019 - 2023





Procédures de prise en charge, de transport et de relâcher de spécimens de la faune sauvage en difficulté.

I- Capture et prise en charge

Lorsque la capture n'a pas été effectuée par le particulier/découvreur, elle est réalisée par le capacitaire ou un de ses mandataires avec des moyens adaptés.

Oiseaux : Serviette ou épuisette, gants de protection.

Mammifères : Selon le cas, l'animal est capturé à l'épuisette ou au lasso en fonction de la taille et de son l'état. Dans le cas où il serait très diminué, la capture peut être réalisée à la serviette. Les manipulations interviennent avec des gants de protection.

Amphibiens : manipulation avec gants latex humide

Reptiles : Capture avec pince spéciale pour ophidiens ou à la main, éventuellement gants en cuir fin, en fonction de l'espèce et de l'état de l'animal.

II- Conditionnement pour le transport

Les oiseaux

Ils seront transportés en carton de taille adaptée dont les dimensions minimums sont : longueur de l'oiseau + 10%, largeur de l'oiseau x2.

Les caisses de transport en plastique sont à proscrire en raison de leur fond glissant et de leurs parois non absorbantes et du fort risque de dégradation du plumage.

Les cages à oiseaux sont à proscrire en raison du fort risque de blessure durant le transport.

Les mammifères

Grands carnivores et castoridés : caisse de transport type grand chien, en plastique rigide avec des barreaux métalliques.

Petits carnivores : caisse de transport type chat, en plastique avec barreaux métalliques si possible.

Chiroptères : ils doivent être maintenu en espace réduit et dans le noir. Boîtes type boîtes à domino ou carton type boîte d'allumettes, ou sac de tissu.

Ongulés : sac en toile nylon et/ou sabot.

Les amphibiens

Ils seront systématiquement placés en caisse plastique avec couvercle micro ventilé et du substrat de mousse végétale humide.

Les reptiles

- les ophidiens et lézards : Terrarium ou sac de toile.

- les chéloniens : Terrarium ou caisse plastique avec couvercle micro ventilé.

Tous les animaux transportés voyagent dans l'obscurité, carton ou caisse masquée, pour limiter les stimuli, donc le stress ainsi que les tentatives d'évasion qui pourraient contribuer à une aggravation de leur état.

Compte tenu de la faible durée des transports, aucune alimentation ni aucun breuvage ne sont laissés à disposition afin d'éviter des souillures ou une dégradation du contenant.



III- Les mandataires du Centre Athenas

Ce sont les correspondants du Centre, mandataires du capacitaine. Ils sont bénévoles et ont suivi une formation aux procédures de prise en charge incluant les techniques de prise en main, la réglementation, le conditionnement, les premiers soins d'urgence. Ils sont tous adhérents de l'association.

IV- Les relâchers :

Les conditions pour les relâchers sont les suivantes :

- 1- Reconstitution de la masse musculaire et récupération de l'autonomie de mouvement
- 2- Comportement conforme à une vie sauvage = Animal non imprégné
- 3- Horaire et période conforme aux impératifs biologiques de l'espèce :
 - Animal nocturne : relâcher au crépuscule
 - Animal diurne : relâcher en milieu de matinée ou début d'après-midi.
 - Animal migrateur : relâcher durant sa période de présence sous nos latitudes
- 4- Site de lâcher adapté :
 - Mammifère adulte : relâcher sur son territoire si délai de soin inférieur à 2 mois.
 - Jeune mammifère : relâcher sur un site propice avec présence connue de l'espèce, et de ressources alimentaires.
 - Oiseau adulte inféodé à un milieu particulier : relâcher sur son site de capture si délai de détention inférieur à 2 mois.
 - Oiseau adulte d'espèce commune ayant séjourné plus de deux mois au Centre : relâcher depuis le Centre ou sur site propice.
 - Jeune oiseau : relâcher depuis le Centre à partir de nids artificiels selon la méthode d'émancipation progressive dite « du taquet », suivi de dispersion.

Marquage des animaux :

Les oiseaux relâchés sont bagués à l'aide de bagues ouvertes aluminium ou acier.

Les mammifères présentant une probabilité de reprise sont marqués par transpondeur.

Certains animaux d'espèce patrimoniale peuvent faire l'objet d'un suivi VHF ou GPS limité dans le temps (mue des retrices, ou collier avec drop off).